

JANVIER 1931

Echo de Barbentane



Abonnement annuel : 6 fr.

LISEZ ET FAITES LIRE

CATHOLIQUES ! SOUTENONS-NOUS
Portons notre argent à ceux qui soutiennent notre culte,
nos écoles, nos œuvres

BIJOUTERIE — ORFÈVREURIE — HORLOGERIE

VAREILLES

3 et 5, rue Bonneterie — AVIGNON

Spécialité de CADEAUX pour noces et baptêmes

Magasins " A Saint-Jean "

Place Pie — AVIGNON

TOILE — LINGE DE MAISON — LINGE D'AUTEL

VÊTEMENTS — Spécialité d'Imperméables
Canadiennes — Vestons Cuir

A la Samaritaine - Ch. Gautier

10, Rue Thiers — AVIGNON

HUILES — SAVONS — CAFÉS

François BIGONNET

Maison de confiance

Avenue des Lômes — CHATEAURENARD

PIANOS DE TOUTES MARQUES

—: **P. GEBELIN** :—

Place Carnot — AVIGNON

PHONOS — DISQUES

A SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE

—:— **AVON** —:—

17 rue Carnot — AVIGNON

Objets de piété — Statues — Crèches — Christs — Bénitiers —
Tableaux

CÉSAR

Opticien spécialiste
4, rue Carnot, 4
AVIGNON

Écho de Barbentane

Revue Mensuelle du Foyer Chrétien

Vœux de nouvelle année. — Il est raconté dans les annales de la Compagnie de Jésus que très souvent, quand les élèves d'un collège venaient souhaiter la bonne année, à leur Supérieur, ce dernier en les remerciant et en formulant ses vœux personnels, leur souhaitait trois choses dont les noms commencent par un S : la Science, la Sainteté, la Santé. Nos paroissiens nous permettront de formuler à leur intention les mêmes vœux pour l'année nouvelle.

La Science. — Qu'ils apprennent à mieux connaître Notre-Seigneur et leur religion pour mieux les aimer. Jamais un chrétien ne fera assez pour être savant dans ce qui est l'unique science d'après Saint Paul : la science de Jésus Crucifié.

La Santé. — De toute notre âme, nous demandons à Dieu pour nos paroissiens la prospérité temporelle. Que Notre-Seigneur écarte de leurs foyers les maladies et les épreuves de toute sorte. Qu'ils bénissent en même temps leurs travaux et toutes leurs entreprises.

La Sainteté. — Voilà, certes, le plus grand des biens que nous souhaitons et que nous demandons à Notre-Seigneur « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait », tel est l'enseignement du Maître qui s'applique à tous les chrétiens. A l'exemple de Notre-Seigneur, enfant, ne croissons pas seulement en âge, mais aussi en sagesse et en vertu, devant Dieu et devant les hommes.

Si vous êtes fidèles à remplir ce programme, mes chers paroissiens, vous n'aurez pas perdu votre temps. Cette année sera remplie de mérites, et par le fait même, vous aurez une année de bonheur, car la véritable joie est celle qui résulte de l'accomplissement fidèle de notre devoir.

Donc, à l'œuvre, en envisageant avec

une grande confiance, l'année nouvelle.

STATISTIQUE PAROISSIALE

Décès

Ont été honorés de la sépulture chrétienne :

Le mercredi, 12 novembre, Pierre Philibert Novelcattin, âgé de 64 ans.

Le 25 novembre, Jacques Mus, époux de Jeanne Françoise Deleuze, âgé de 60 ans.

Le 27 novembre, Cyprien Moucadeau, âgé de 69 ans, époux de Marie Bon.

Le 6 décembre, Marie Joséphine Chaullet, épouse de Antoine Girard, âgé de 61 ans.

Le 12 décembre, René Léon Daire, âgé de 3 mois.

Le 13 décembre, Pierre Rey, âgé de 70 ans.

Baptêmes

Ont été faits enfants de Dieu :

Le 15 novembre, Louis François Ayme, a eu pour parrain Louis François Gabriel et pour marraine Elisabeth Ayme.

Le 13 décembre, Henri Joseph Bourguet, a eu pour parrain Henri Mus et pour marraine Joséphine Bourguet.

Le même jour, Jean André Denis Bourguet a eu pour parrain André Bourguet et pour marraine Denise Bourguet.

LA VIE PAROISSIALE

D'UN MOIS A L'AUTRE

La Retraite de l'Immaculée-Conception a eu un grand succès. Le prédicateur était le Révérend Père Boutry, Supérieur des Dominicains de Dijon. Il parla avec toute son âme ardente de Frère Prêcheur. Apôtre de l'ordre de la Vérité, sa prédication fut très dogmatique tout en étant pratique et à la portée de tout l'auditoire. Dans ces prédications, le Père parlait avec éloquence simple et prenante. Il sut inté-



resser et captiver son auditoire, aussi les nombreuses communions que nous eûmes tant du côté des hommes que du côté des femmes, furent la conséquence et le fruit du zèle si apostolique du Père prédicateur.

Nous demandons ainsi à Dieu que la semence jetée ainsi dans les âmes germe et porte du fruit.



Nos fêtes de Noël. — Elles se déroulèrent avec le cérémonial traditionnel. A l'offertoire de la messe de minuit, eut lieu l'offrande des bergers et la procession de la charrette ; nombreux furent les hommes qui vinrent baiser l'Enfant Jésus.

La même cérémonie se déroula à la messe du jour. Aux différents offices, les choristes firent entendre des noëls provençaux.

LE MOT DU PASTEUR

Chers paroissiens,

Vous avez entendu l'appel que j'ai fait en faveur de votre Eglise le jour de Noël. Comme les bergers, comme les mages, vous apporterez tous votre présent au Verbe Incarné, résidant dans votre église, nouvelle crèche de Bethléem. Vos pères l'ont bâtie magnifique, vous l'avez défendue et montré, naguère, votre attachement.

A votre Dieu qui vous donne les produits de la terre si largement, vous donnerez pour continuer à orner sa crèche de pierre, comme vous l'avez fait si merveilleusement avec mon vénéré prédécesseur. Vous m'aidez à remplacer ce chemin de croix qui tombe en vétusté, et jure à côté de vos superbes vitraux.

Merci déjà, à ceux qui ont à la messe même, déposé dans le bassin, un billet de cent francs et des petits billets bleus. Merci au nom du Saint Enfant Jésus, toujours présent dans le Tabernacle avec la Sainte-Eucharistie.

Ce n'est pas pour moi, mais pour Lui, que je vous le demande pour votre Eglise. Ce chemin de croix sera ce que vous le ferez. Plus vous donnerez, plus il sera beau.

Je suis certain, connaissant votre géné-

rosité, qu'il sera digne de votre Eglise, digne de vos cœurs, profondément chrétien et charitable, digne du Roi des Rois qui habite parmi nous, digne enfin de Barbentane !

M. le Curé.	100	»
M. le Vicaire.	50	»
Mme Vve Couttier.	10	»
M. Moucadeau Fauque.	100	»
M. Constant Mouiren.	10	»
Mlle Marie Constant.	10	»
M. Meyer Coulomb.	20	»
M. Teissier Icard.	20	»
Anonyme.	10	»

Votre curé.

DANS NOS ŒUVRES

Au Patronage St-Joseph et à la Patrouille des Cigognes, l'arbre de Noël eut lieu le jour de Noël avant la grand'messe. Chaque enfant choisit le lot qui lui convenait le mieux.

Il en fut de même à la meute des Louveteaux.

Quant aux petites filles, elles furent aussi gâtées par leur dévouée directrice, Mlle Pigeon qui, depuis plusieurs semaines, préparait avec ardeur quantité de poupées et de lots intéressants pour nos enfants.

Tous furent heureux. En leur nom et au nôtre, nous remercions, chefs de patrouille, cheftaines de meute, directrices du patronage des garçons et des filles qui ont tant contribué à l'excellente réussite de ces petites fêtes de famille.

Le dimanche, 21 décembre, dans la cour de l'école du Deyme, Monsieur l'abbé remit leur deuxième étoile à Marcel Bertaud, Pierre Chancel, Louis Glenat, Henri Reboul et Trophime Mouiren. Quelques instants après, Louis Griot faisait sa promesse solennelle de scout et recevait la croix et le chapeau.

Il faut la préparer... notre messe. — C'est la raison pour laquelle, le dimanche 14 décembre, le Comité de la kermesse se réunissait au local des œuvres. Monsieur l'abbé mit au courant les membres du Comité du résultat définitif de la kermesse de 1930 et de l'affectation des bénéfices.

(Voir la suite plus loin.)



BONNE ANNÉE

Je ne sais plus, chers lecteurs, quel roi de l'antiquité disait un jour à un sage philosophe : « Si tu es savant, devine ce que je désire ? » Le philosophe lui répondit en souriant : « O roi, tu désires le bonheur, mais tu le cherches souvent où il n'est pas ».

Chers lecteurs, je devine sans être sorcier que, vous aussi, vous désirez le bonheur. Eh bien ! nous vous le souhaitons ; nous demandons à Dieu de le donner à ceux qui le méritent et à ceux qui ne le méritent pas, car nous prions Dieu de les en rendre dignes.

Puissiez-vous jouir d'une santé parfaite !

Puissiez-vous avoir un travail toujours suffisamment rémunérateur !

Puissiez-vous trouver une juste prospérité dans vos affaires !

Puissiez-vous récolter dans l'abondance !

Puissiez-vous trouver dans vos familles la paix, l'union, la joie et de vivifiantes affections !

Puissiez-vous goûter le bonheur !

Mais où se trouve le bonheur ? Dans le plaisir ? Certainement non. Le plaisir n'est que la fausse monnaie du bonheur. Le plaisir fait des dupes, des désenchantés, des désespérés, souvent même des cri-

minels ; c'est ce que nous constatons tous les jours.

Où se trouve le bonheur ? Uniquement dans la vertu. Voyez une famille dans laquelle chacun court à son plaisir au lieu de courir à son devoir : est-elle heureuse ? — Voyez un père brutal, ivrogne, paresseux, etc., etc. : rend-il heureux sa femme et ses enfants ? — Voyez une mère acariâtre, légère, dépensière, sans soin et sans ordre pour son ménage : mettra-t-elle le bonheur dans sa maison ? — Voyez un jeune homme qui se dérange, une jeune fille qui fait parler d'elle : leurs parents seront-ils heureux ?

Le vrai bonheur n'est que dans la vertu.

Mais où se trouve la base de la vertu ? Dans les fortes convictions religieuses, — et ces convictions, vous les fortifierez sûrement au cours de cette année, par la lecture attentive des pages de notre cher « Bulletin Paroissial ».

Donc, chers lecteurs, bonne année à tous ! A tous nous souhaitons le bonheur, à tous la vertu, à tous un inviolable attachement à notre sainte religion. Ainsi formulés, nos souhaits ont une portée éternelle !

-- Le Temps --

Qu'est-ce que le temps ? Telle est la question que tout homme doit se poser à l'aube de cette année nouvelle. Examinons-la un instant ; elle ne peut qu'évoquer en nous des réflexions décisives pour la direction morale de notre vie.

Qu'est-ce donc que le temps ? Une suite continue d'instantanés rapides, qui se poussent les uns et les autres et vont se perdre dans l'Éternité, exactement comme les eaux d'un fleuve qui courent se jeter

dans ce vaste abîme, appelé l'Océan. Et nous, placés sur ces flots mobiles du temps, avec eux et comme eux notre loi est de passer toujours. Les êtres et les choses ont beau nous crier : arrête-toi ; dresse ici ta tente ; sur ce charmant rivage, sous ce ciel d'azur, repose-toi. Nous sommes forcés de répondre : impossible ! je ne suis déjà plus ce que j'étais hier.

« Le moment où je parle est déjà loin de moi », dit le poète.



C'est donc improprement que nous disons : j'ai vingt ans, quarante ans, soixante ans. Non, vous ne les avez plus ; ils ne sont qu'un souvenir. Chaque heure qui sonne n'est qu'une heure qui nous quitte ; un jour de plus n'est, en réalité, qu'un jour de moins.

De toutes ces années qui composent notre vie, savez-vous ce qui est vraiment en notre possession ? C'est l'instant présent seul, car celui qui vient n'est pas encore à nous, et celui qui fuit n'est plus.

Que nous tenons peu de place dans ce vaste abîme du temps ! Que nous sommes petits ! Avant nous, c'est une durée infinie d'instants où nous ne sommes pas ; derrière nous, c'est une suite effroyable de jours où nous ne sommes plus.

Hommes, ne croyez donc pas vous agrandir avec vos vastes propriétés, avec la célébrité de votre nom ou de vos talents ; la place que vous occupez en ce monde est fort petite.



Qu'est-ce encore que le temps ? Un habile trompeur.

Jésus Christ le compare à un voleur ; et quel adroit voleur ! A chaque instant, il nous dérobe quelque chose : une heure, un jour, un mois, une année ; mais il opère si sensiblement que nous ne le sentons pas. Sans doute, chaque année qui passe laisse sur nous un sillon toujours plus profond aujourd'hui qu'il n'était hier, et paraît ainsi nous découvrir son larcin ; mais il creuse cette ride, jette la neige sur notre tête, si lentement, que nous n'y prenons pas garde. Enfin, « il nous mène, dit Bossuet, par une pente si douce, que le dernier instant est là, alors que nous le disions fort loin encore ». Que Jésus-Christ a raison de nous dire : Veillez, tenez-vous prêts, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Maître doit venir : « quia nescitis quâ horâ Dominus vester venturus sit. »

Puisqu'il en est ainsi, ô hommes, quand Jésus-Christ vous dit : « Vous ne savez pas l'heure », ne prétendez pas fonder

vos espérances sur un mystère si caché ; et quand il vous dit : « Veillez », ne prétendez pas dormir à votre aise.



Qu'est-ce enfin, que le temps ? Un grand bienfait de Dieu, puisqu'avec lui je peux, en un instant, acheter une éternité de bonheur.

Le fleuve qui court se jeter à l'Océan, emporte tout ce qui tombe sur ses flots. Il en est de même du temps ; lui aussi emporte dans l'Éternité tout ce que nous y jetons ; nos œuvres bonnes, comme nos œuvres mauvaises, nos crimes comme nos actes de vertu. C'est là que nous les retrouverons pour en recevoir la récompense ou la punition.

L'instant présent, qui n'est qu'un point de la durée, est donc gros de conséquences, puisqu'il nous porte avec lui une éternité heureuse ou malheureuse. Quel don inestimable que le temps !

Hommes, sur ces flots rapides, ne jetez rien de mal, car ils l'emporteraient dans l'immense abîme de l'Éternité et là un compte redoutable vous en serait demandé.

N'abusez pas du temps. Si Dieu vous le donne, c'est que, dans sa miséricorde, il attend votre conversion. En abuser, pour continuer une vie mauvaise, serait mépriser sa patience et sa bonté. Ne le gaspillez pas non plus dans une vie paresseuse et futile, car chaque minute, bien ou mal remplie, peut faire de vous un saint ou un réprouvé.

L'Abbé L. ROMAN.



Après avoir beaucoup lu, beaucoup étudié et beaucoup vécu, quand s'approche le moment de la mort, on reconnaît que la seule chose vraie, c'est le catéchisme.

TROPLONG.

Je n'entends pas qu'on puisse être vertueux sans religion ; j'eus longtemps cette opinion, dont je suis désabusé.

J.-J. ROUSSEAU,

Ne cassez pas votre fusil !..

Dans l'encartage du Bulletin paroissial d'une commune ouvrière, j'ai lu, en substance, ceci : Nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin paraît « pour la dernière fois ». Il coûte trop de fatigue et trop d'argent pour continuer. Merci à ceux qui nous ont aidés, mais ils comprendront notre décision, qui est irrévocable. »

Qu'on excuse ma contradiction, mais, alors, j'ai fermé les yeux pour mieux regarder.

... J'ai vu cette paroisse couverte d'usines..

J'ai vu les familles ouvrières dont beaucoup viennent de province..

... J'ai vu les groupements de jeunes gens, les patronages de jeunes filles, les bonnes volontés, éparses comme des brebis sans pasteur..

... J'ai vu tous ces pauvres gens livrés, désormais sans réponse, aux journaux des Loges triomphantes... et livrés, en ce moment où la question religieuse prend subitement une acuité particulière, puisqu'en partie c'est sur elle que vient de tomber M. Tardieu..

C'est tout cela qu'il abandonnait.

Et, sans brûler ses dernières cartouches, le découragé pasteur rentrait dans sa sacristie, que je connais bien, et qui sent le moisé.

Il n'aura désormais comme auditoire que ces dames « aux chapeaux verts » et les quelques unités qui, de temps en temps, accepteront de venir geler à son sermon.

J'ai tourné et retourné ce bout de papier entre mes doigts.

Que voulez-vous !.. Il avait un air de capitulation..

Il sentait la défaite.

Et, en le jetant dans ma corbeille, je pensais : « Ce confrère-là, comme il a tort ! Car un prêtre qui supprime son Bulletin paroissial, c'est le soldat qui casse son fusil... »

Comme contraste, je recevais, ce même jour, d'abord l'invitation pressante d'un Jésuite, le P. de La Devèze, pour assister, salle d'Iéna, à la présentation d'un très beau film, et combien émouvant, tourné par un de leurs Pères sur la Mission de Madagascar... Si les Jésuites se mettent, eux aussi, à faire du cinéma !..

Puis je trouvais, dans mon courrier, une jeune revue, « Le Rayon », imprimée au Caire, et qui, de la première page jusqu'à la dernière, chantait la puissance de la presse sous ses formes les plus humbles : « Les efforts de chacun », disait-elle, « quelque faibles qu'ils soient, en s'ajoutant à ceux des autres, contribuent à former cette action si puissante qu'exerce inlassablement l'Eglise catholique dans l'univers entier. »

Or, le Bulletin paroissial est, par excellence, un de ces efforts-là.

C'est de lui que Mgr Kerkhofs, évêque de Liège, disait : « Comment atteindre ceux qui ne viennent pas à l'église.. ? Mais en allant les évangéliser **chez eux** ! Aussi, le Bulletin paroissial est-il une forme d'apostolat très moderne, utile à tous, indispensable à un grand nombre. »

De lui aussi que Pie X écrivait : « Un journal est aujourd'hui aussi nécessaire qu'une église. »

Le cardinal Mercier allait encore plus loin : « Moi, archevêque, je retarderais



la construction d'une église pour participer à la fondation d'un journal catholique ».

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, il y a partout une efflorescence de Bulletins paroissiaux.

Et la plupart ne ressemblent en rien à ces choses grises du temps où l'on n'y croyait pas encore.

Je reçois à peu près tous les Bulletins de France et un certain nombre de l'étranger.

Je constate une véritable ascension pleine d'espérances.

Je ne veux citer aucun nom, mais il y a tels Bulletins qui sont attendus par tous les paroissiens, parce qu'ils sont vivants, parce qu'ils poursuivent, à la fois, la défense et la formation de leurs lecteurs... parce qu'ils font tête au grand journal, comme un sous-marin à un cuirassé.



Et puis, le Bulletin n'est pas seulement un merveilleux véhicule de vérité, il est aussi, pour un curé l'aimable pourvoyeur de ses œuvres.

Je reviens toujours à cette comparaison... Elle est tellement décisive ! J'achète une demi-douzaine de mouchoirs dans un grand magasin, et je la fais envoyer chez moi.

A cause de ce minuscule achat, ce magasin, malgré le prix effrayant du papier, m'enverra, chaque année, quatre catalogues illustrés en couleurs et quatre catalogues des « Soldes ».

Pourquoi.. ? A cause de mes beaux yeux.. ? Que nenni !. Parce que, lui, il connaît la puissance illimitée du bulletin, Et il s'en sert.



Ce qu'il fait, ce magasin, à cause d'une demi-douzaine de mouchoirs faites-le donc, vous, pour le salut des âmes... pour le Denier du culte.. et pour trouver toutes ces ressources dont, au cours de l'année, vous avez tellement besoin !

Pierre L'ERMITE.

L'Eglise et les causes de nullité de mariage

On entend assez souvent parler des « annulations » de mariages. On dit que tel mariage a été « annulé » en cour de Rome. C'est un terme faux, que les catholiques ne doivent pas employer et contre lequel ils doivent protester.

« L'Eglise ne peut pas annuler un mariage. Le lien matrimonial, contracté par les époux, devant Dieu, ne peut être rompu que par la mort.

Mais l'Eglise peut reconnaître qu'un mariage est nul, qu'il n'a jamais existé, par exemple parce que l'un des deux époux a été, par la violence, marié contre son gré.

Il faut donc dire que Rome a « reconnu la nullité » de tel mariage mais non point que Rome « a annulé » ce mariage.

Très souvent, il se colporte les pires sottises sur le nombre des causes de nullités et sur la facilité des procès de ce genre en cour de Rome. Il semble à certaines gens qu'on obtient tout de Rome avec de l'argent.

Or voici quelques documents extraits des « Acta Apostolicæ Sedis », bulletin officiel de la Curie Pontificale d'avril 1930, documents reproduits dans les « Etudes », par le P. de la Brière.

Il s'agit du tableau de tous les jugements rendus par le tribunal apostolique de la Rote durant l'année 1929.

« Sur 58 affaires définitivement réglées en 1929, 20 mariages ont été déclarés nuls et les 38 autres ont été déclarés valides. Donc la proportion des cas, pourtant litigieux, dans lesquels la jurisprudence romaine a refusé de se prononcer pour la nullité approche de deux tiers. »

Pour quelles causes, ces mariages ont-ils été déclarés nuls ?

Six affaires seulement concernaient l'empêchement dit de « clandestinité », c'est-à-dire l'irrégularité des conditions extérieu-



res de célébration du mariage, notamment à propos de la qualification du prêtre qui avait reçu l'échange des consentements. Dans un seul des six cas, le mariage a été déclaré nul. Dans les cinq autres, il a été reconnu valide.

Vingt-neuf affaires avaient pour origine l'empêchement de violence et de crainte : celui où la preuve testimoniale a établi qu'une pression grave et injuste a été exercée sur l'un des contractants pour lui arracher son adhésion à tel mariage déterminé. Dans douze cas sur vingt-neuf la Rote a reconnu la nullité. Dans les dix-sept autres cas, elle a maintenu la validité. La majorité des jugements demeure donc favorable à la validité, bien que ce soit ici la matière où les déclarations de nullité apparaissent en plus forte proportion.

Vingt affaires avaient pour base la nullité pour cause de refus de consentement par l'un des deux époux. La Rote a proclamé pour ce motif la nullité de quatre mariages et s'est prononcée pour la validité du lien conjugal dans les seize autres cas. C'est donc que la jurisprudence est particulièrement sévère pour exiger une démonstration péremptoire, qu'il n'est pas facile de produire avec certitude. (C'est pour insuffisance de ces preuves que la Rote refusa, en dernier ressort, de proclamer la nullité du mariage du comte Boni de Castellane et de Mme Anna Gould.)

Et quant à la question d'argent, il est tout à fait faux de prétendre qu'elle joue ici un rôle prépondérant.

« Nul n'ignore combien certaines familles opulentes se vantent d'avoir effectué des dépenses fabuleuses à Rome pour des procès de ce genre. »

Il s'agit de l'argent qu'elles ont bien voulu donner à leurs avocats, mais non point des frais du procès.

Quant aux frais du procès, « tout plaideur pauvre ou de modeste fortune obtient en cour de Rome, sur l'attestation de l'autorité diocésaine dont il relève, la gratuité de la procédure et la désignation même d'un avocat consistorial auquel il ne sera tenu de verser aucun honoraire ».

Sur les 58 causes en question, il y en eut 30 dont la procédure fut payante et 28 avec l'assistance judiciaire gratuite.

Sur les 30 procédures payantes, 8 ont abouti à une déclaration de nullité de mariage et 22 à un échec.

Sur 28 procédures gratuites, 16 ont abouti à un échec et 12 à une déclaration de nullité de mariage. En d'autres termes, sur 20 jugements de nullité, 8 ont abouti par procédure payante et 12 par procédure gratuite. Voilà les faits.

Nous pensons rendre service à la vérité et à nos lecteurs en faisant connaître ces faits et nous engageons ceux de nos lecteurs et lectrices qui ont à discuter sur ces choses à découper ce document et à s'en servir à l'occasion.

PAROLES D'UN CROYANT

La science, l'ensemble des sciences, est à mes yeux comme une de ces vastes et somptueuses cathédrales que le moyen âge a semées à profusion sur le vol de notre France. Ce sont des croyants qui en ont dressé les plans et jeté les bases ; d'autres y ont travaillé ensuite, qui n'avaient plus la même foi ni le même amour ; et parmi ceux qui en complètent aujourd'hui la décoration, ou qui réparent les injures faites par le temps à l'édifice sublime, beaucoup ne savent pas le sens profond de ce poème de pierre à la gloire du Christ, de sa Mère et de ses saints. Mais des voûtes noircies, des hautes verrières aux lueurs étranges, des rosaces multicolores où le couchant allume l'incendie, une impression tombe, forte et douce. On est entré insouciant, parfois railleur ; peu à peu, dans la pénombre silencieuse des nefs, on est pénétré de pensées graves. L'âme croyante et l'âme incroyante sont émues l'une et l'autre ; celle-là se sent portée à croire, à espérer à aimer davantage ; celle-ci doute de son doute, et se demande, dans un grand frisson, si ce n'est pas Dieu qui vient de lui parler.

Pierre TERMIER,
de l'Institut.



« Un arbitrage »

Depuis deux mois bientôt que durait cette maudite grève, la misère à plus d'un foyer, devenait atroce.

En quinze jours, on avait épuisé les fonds du Syndicat. Il avait suffi de deux autres semaines pour clore le cycle des « soupes communales », et maintenant on tirait la langue, sans feu dans l'âtre, presque sans pain à la huche. Le lait lui-même manquait parfois aux tout petits...

Et la grève ne semblait pas près de finir.

Le patron ne voulait rien entendre, les ouvriers se cramponnaient quand même à l'espoir d'un arbitrage dédaigneusement repoussé par le gros fabricant.

Celui-ci, au matin de Noël, traversait à pied la place de l'église, à peu près déserte. Seul, un enfant, légèrement vêtu, le croisa et, après l'avoir salué poliment, gravit le perron du temple, puis, de ses petits doigts bleuis par les morsures de la bise, poussa la lourde porte.

Toutes les messes étaient dites. Que pouvait aller faire ce miséreux dans l'édifice solitaire ?



Curieux et défiant, le patron, sans bruit, franchit le seuil à sa suite.

Il vit l'enfant marcher droit vers la crèche et s'y agenouiller. Les mains jointes, l'œil fixé sur le gracieux Jésus qui lui tendait les bras, le pauvre petit, soudain, se mit à prier tout haut.

Certains mots arrivaient, plus distincts et pareils à des sanglots, jusqu'aux oreilles du patron, dissimulé par un pilier.

« Papa... maman... petits frères... mon Jésus... bien faim, beaucoup froid... faites vite finir la grève... »

Chaque syllabe qui lui parvenait cinglait comme un reproche le riche industriel. Au bout du compte, avait-il le droit de prolonger obstinément, chez toute une

population, de telles souffrances ? Certes, il n'avait pas d'automobile, ni de villa à Nice, le Fils de la Vierge Marie, et eussent-ils été découverts, qu'on n'aurait installé dans l'étable de Bethléem ni l'électricité, ni le téléphone !

Pourquoi ne rien vouloir sacrifier de ses aises, lorsque tant d'ouvriers étaient infiniment plus près que lui de la divine pauvreté du Christ ? Le « Malheur aux riches ! » de l'Evangile lui remontait au cerveau, net et menaçant, quand le bébé, sa prière achevée, regagna la porte.

Celui qui l'avait épié l'arrêta au passage et l'interrogea familièrement. Son nom d'abord, lui révéla le fils de l'un de ses meilleurs ouvriers, un de ceux qu'avaient choisis les autres pour lui porter leurs revendications, dans l'espoir qu'elles seraient mieux agréées.

Au récit naïf de l'enfant, il sentit comme un remords se mêler à sa pitié, car il était bon. N'apprenait-il pas que cet excellent ouvrier passait maintenant ses journées, la tête entre les mains, silencieux et farouche, rêvant peut-être de haine et de vengeance, pendant que sa femme pleurait, à la dérobée, et que les petits gémissaient de froid et de faim !..

— Tiens ! fit le patron, tout remué, voilà pour acheter du charbon et du pain ; porte ça à ta maman.

Au lieu de prendre la pièce qu'on lui tendait, l'enfant rougit et balbutia :

— Merci, Monsieur, mais papa me gronderait. Il ne veut pas que je *prenne*.

Moins froissé que ravi de ce sentiment de fierté, chez un fils d'ouvrier qui refusait l'aumône, l'industriel remit le louis dans son gousset.

— Eh bien ! va trouver ton père, et dis-lui que le patron accepte de le recevoir ce soir, à deux heures, avec ses trois camarades.



— C'est pour finir la grève, Monsieur ?
— Peut-être !
— Oh ! que maman va être contente !
Au revoir, M'sieu !
Et le gamin disparut lestement dans la première ruelle.

A deux heures précises, les quatre délégués frappaient au bureau du patron.

— Vous vouliez cinq francs par jour au lieu de quatre, déclara ce dernier, sans préambule. C'était impossible ! Autant valait pour moi mettre la clef sous la porte. Vous avez ensuite proposé un arbitrage. Naturellement, l'arbitre allait partager la poire. Soyez francs, vous comptiez sur quatre francs cinquante ?

— Oui, Monsieur.

— Ça me paraissait encore trop, et j'ai refusé l'arbitrage. Mais je viens de rencontrer aujourd'hui un arbitre inattendu, qui m'a fait comprendre qu'avec certains sacrifices personnels, j'arriverais, tout en vous donnant quatre francs cinquante, à soutenir la concurrence et à ne pas craquer. Voulez-vous reprendre le travail à ce tarif, et je ne renvoie personne ?

Les visages s'étaient épanouis. On n'attendait plus tant du patron.

— Nous acceptons tout de suite, Monsieur. Quand rouvrirez-vous ?

— Demain !

— Entendu ! Nous allons vite prévenir tous les camarades... Et, si on est pas trop curieux, c'est-y l'arbitre que nous avons choisi qui vous a décidé ?..

— Le juge de paix ? Je ne l'ai pas même vu !

Le patron hésita un instant, puis, devant l'immense désir de savoir qu'il lisait dans le regard de ses interlocuteurs :

— Vous voulez le connaître ?.. Eh bien ! allez à l'église, vous l'y trouverez, mon arbitre, couché sur un peu de paille et environné d'anges... Croyez-le ! S'il ne s'en était pas mêlé, Celui-là, je ferais boutique plutôt que de céder !

Guy DAUPHINE.

La Papauté rayonnante

Le Pape Pie XI poursuit avec une remarquable persévérance sa politique d'entente avec tous les Etats du monde.

Le Saint-Père a signé, depuis son avènement au trône pontifical, dix conventions concordataires ou quasi-concordataires avec des puissances :

Concordat de Lettonie ;

Concordat de Bavière ;

Concordat de Pologne ;

Convention avec la France sur les honneurs liturgiques dans le Proche-Orient ;

Concordat de Lithuanie ;

Modus vivendi de Tchéco-Slovaquie ;

Convention avec le Portugal sur les diocèses des Indes orientales ;

Concordat d'Italie connexe avec le règlement de la question romaine ;

Concordat de Roumanie ;

Convention concordataire avec la Prusse.

Grâce à cette politique et à ces concordats, la Papauté occupe une place de plus en plus considérable parmi les puissances.

La théorie de la séparation entre l'Eglise et l'Etat a perdu un terrain considérable depuis les premières années du XXe siècle.

Le Saint-Siège introduit, dans plusieurs de ces Concordats, des dispositions importantes du « Code de droit canonique », qui obtient ainsi une valeur légale auprès de gouvernements temporels. Pour la nomination des évêques, communication est faite du nom de l'élu au pouvoir civil, qui peut élever une objection, mais seulement d'ordre politique.

Certains textes concordataires reconnaissent officiellement l'Action Catholique.

L'ensemble des Concordats marque un retour évident à la thèse traditionnelle d'alliance entre l'Eglise et l'Etat et de collaboration entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse.

Un peu de tout.

PATRIOTISME ET RELIGION

Au début de Décembre est mort, à Tourcoing, à l'âge de 76 ans, Mgr Jean-Baptiste Leclercq, archiprêtre honoraire de Roubaix-Tourcoing qui, pendant la guerre eut une conduite héroïque, au cours de l'occupation allemande.

Alors qu'il était curé doyen de l'église Saint-Christophe, il eut le courage périlleux de recommander du haut de la chaire aux habitants de ne pas livrer leurs objets de cuivre, en expliquant qu'il était réquisitionné par l'ennemi pour en faire des munitions, ce que beaucoup de personnes ignoraient encore.

Traduit devant un Conseil de Guerre, il fut condamné à mort. La peine fut, par la suite, commuée en travaux forcés à perpétuité. Pendant dix-sept mois Mgr Leclercq fut enfermé dans les geôles allemandes et ne fut libéré que par l'armistice.

A son retour en France, le gouvernement lui décerna la croix de guerre, et le Pape le nomma prélat de la Maison de Sa Sainteté.

TRADUCTION INÉDITE DU P. P. C.

Il y a quelques jours, le numéro du Bulletin paroissial d'un village du diocèse de Tarbes se terminait par un découragé... P. P. C.

Or, notez que ce bulletin paraissait depuis vingt-trois ans et en était à son 572^e numéro.

Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, écrivit alors en substance au rédacteur du bulletin en question :

« Mon cher Curé, un bulletin paroissial, c'est une œuvre qui fait du bien et en fera toujours. Donc, P. P. C. ne saurait se traduire par « Pour Prendre Congé » mais par « Pour Prendre Confiance »

et je serais très contrarié si notre publication disparaissait.

Et le bulletin vient de paraître à nouveau.

Tel n'est, heureusement, pas le cas de notre cher Bulletin.

A notre modeste revue, les sympathies ne manquent pas. Et elle est heureuse de profiter de l'occasion pour remercier ses généreux amis.

LE CENTENAIRE DU FACTEUR RURAL

Avant 1830, la France ignorait le facteur rural. Jusqu'à cette époque, le campagnard devait aller à la poste la plus voisine pour retirer sa correspondance.

C'est en 1830 qu'a été décidée l'organisation du service de la distribution rurale en France, et que le facteur rural s'est mis en marche.

Il marche encore, le plus souvent à bicyclette.

Par bon ou mauvais temps,

Il marche incessamment,

Le premier facteur s'appelait Isaac Laquedem.

Mais si, à la différence d'Isaac Laquedem, ce n'est plus le même homme, c'est toujours le facteur à la figure sympathique et populaire.

Faisons le lui sentir en ce mois des étrennes.

Je conjure chaque père de famille de préparer une postérité qui connaisse l'Evangile, de peser les grandes vérités enseignées dans ce livre sublime et de les graver dans la tête de ses enfants.

VOLTAIRE.

Le Gérant : L. BONTOUX.

Imprimerie SEGUIN

13, rue Bouquerie, AVIGNON



fices, et d'accord avec les personnes présentes à cette première réunion, la kermesse de l'année 1931 fut fixée aux 14, 16 et 17 mai. Une seconde réunion aura lieu le 18 janvier. Nous publions, à titre de document, les comptes définitifs de la kermesse 1930.

Bénéfice brut :	14.940 »
Frais :	5.140 »
	<hr/>
Bénéfice net :	9.800 »
qui ont été ainsi répartis :	
Au Comité des écoles libres.	4.000 »
Pour le loyer annuel du local de la rue des Rocassons.	1.000 »
Pour l'aménagement du local.	2.000 »
A l'Etoile Sportive.	200 »
Au Patronage des jeunes filles.	500 »
A la Bibliothèque du Cercle d'études.	200 »
Aux œuvres des garçons (Patronage St-Joseph, aux Scouts et aux Louveteaux).	1.500 »
A l'hôpital.	200 »
A l'œuvre antituberculeuse.	200 »
	<hr/>
Total :	9.800 »

Sur la somme de deux mille francs mise de côté pour l'aménagement du local des œuvres, il a été pris 1.000 fr. pour l'achat de 100 chaises.

Que tous se mettent à l'œuvre, et que dès maintenant, on prépare un plus grand succès encore pour la kermesse de cette nouvelle année, organisée pour venir en aide à nos chères écoles libres et à nos œuvres de garçons et de filles.

Un grand merci à nos paroissiens qui ont donné la somme de 436 fr. à la quête mensuelle de décembre, pour nos écoles libres, et à M. André Bourguet et Mlle Denise Bourguet, qui ont remis à M. l'abbé la somme de 40 fr. pour le patronage Saint-Joseph; à l'occasion des baptêmes d'Henri et de Jean Bourguet.

Fiançailles. — Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles du Comte Terray, neveu de Mme la Comtesse de Waresquet, avec Mlle Marie de Vogüé. Nos paroissiens, qui se souviennent encore de tous les bienfaits répandus à Barbenitane,

par M. le Comte Terray, sauront avoir dans leurs prières une intention de prières pour que Dieu bénisse cette union.

ŒUVRE ANTITUBERCULEUSE

(3e Liste)

Mme Canella Jeanne.	5 »
M. Guyot.	5 »
M. Plumeau-Courbier.	5 »
M. Plumeau-Ollier.	5 »
M. Pialot Emile.	20 »
M. Plumeau Chamois.	5 »
Anonyme.	2 »
Mme Lucie-Daudet.	2 »
M. Fontaine Alphonse.	10 »
M. Sauvan Fernand.	10 »
M. Michel Léon.	1 »
M. Vernet Gabriel.	5 »
M. Icard Bertaud.	2 »
M. Bernard Anastase.	5 »
M. Fontaine Joubert.	10 »
M. Joubert.	5 »
M. Sauvan Marcel.	2 »
M. Bertaud Trophime.	2 »
M. Mouiren Bertaud.	5 »
M. Daudet Dupuy.	5 »
M. Bonnet Constant.	5 »
M. Reboul Fontaine.	5 »
M. Gautier Léopold.	5 »
M. Plumeau Etienne.	5 »
M. Mourrin Etienne.	10 »
M. Pierre Gabriel.	10 »
M. Borrély Joseph.	2 »
M. Berlandier-Mourret.	2 »
M. Louis Pécout.	5 »
Mme Vve Léonie Mizou.	5 »
M. Malosse.	1 20 »
M. Maurice Mizon.	2 »
M. Coulomb Louis.	20 »
M. Ayme Glénat.	5 »
M. Amiel Véray.	15 »
M. Cheylan Léon.	5 »
M. Euzébie Joubert.	10 »
M. Bruyère Raoulx.	5 »
M. Jules Ayme.	10 »
M. Louis Griol.	10 »
M. Irma Michel.	5 »
M. Philibert.	5 »
Mme Tortel.	50 »
M. Crouzel.	10 »
M. Dourguin.	10 »



M. Moucadeau Alphonse.	2
M. Chabert Bon.	10
M. Bouisseau Ginoux.	2
M. Bertaud Mus.	5
M. Guillaume Bonnet.	5
M. Linsolas Lambert.	5
M. Reboul Vernet.	5
M. Anastase Chabran.	2
M. Sarrazin Véray.	1 50
Mme Eugénie Courdou.	10
M. Bertaud Riffard.	10
M. Mourret François.	10
M. Bertaud Eyraud.	5
M. Mélis.	5
Mme Marguerite Delon.	1
M. Fontaine Chaise.	5
M. Ripert Riffard.	5
M. Marcel Fontaine.	5
M. Griot Linsolas.	5
M. Moucadeau Michel.	10
M. Moucadeau Chabert.	5
M. Bonis.	20
M. Bertaud Ponchou.	5
M. J.-Marie Sauvan.	10
M. Mouiren Bon.	10
MM. Vial Albert et Jean.	10
M. Boué.	10
M. Ménard Jean-Marie.	5
M. Augusta Poitevin.	2
M. Deurrieu Chaix.	5
Mme Michel, née Chaix.	10
M. Adrien Bertaud.	1
M. Bourguet.	1
M. Edouard Ménard.	10
M. Fiéloux.	2
M. Constant, banquier.	30
M. Léon Lambert.	5
M. Martinet-Meyer.	5

Total : 591 70
Total précédent : 20.965 10
Total général : 21.556 80

E. S. B. — Palmarès (suite)

Equipe 1re

- 16 novembre, U.S. Roquemaure 1re A, et E.S.B. 1re, font match nul par 2 buts à 2.
- 23 novembre, Barbentane bat Noves, équipe 1re, par 2 buts à 0.
- 30 novembre, A.S. Thor 1re B. et Bar-

bentane font match nul, par 0 à 0.
 7 décembre, S.C. Althen 1re A et Barbentane font match nul par 0 à 0.
 14 décembre, Barbentane bat 27 R.I.A. de Tarascon par 3 buts à 1.
 21 décembre, Beaucaire et Barbentane, match arrêté.
 En résumé : 13 matches ; 7 victoires, 5-nuls ; 1 sans décision.

Equipe Réserve

E.S.B. bat Aramon 1re B par 3 à 2.
 E.S.B. bat S.C. Althen par 1 but à 0.
 E.S.B. et Olympique Novais, deux fois nuls, par 0 à 0 et 1 à 1.
 En résumé, 9 matches ; 5 victoires, 2 matches nuls et 2 défaites.

Bravo les tingos, et continuez !

Membres Honoraires

(1re liste)

Notaire Laurent ; Docteurs Dardé et Pellet ; MM. Gauthier, Samaritaine ; Delorme Beaucaire ; Ardigier Joseph ; Ardigier Pierre ; Arnoux Joseph ; Mounier Philémon ; Mourrin Antonin ; Gaffet Claude ; Berthaud Cabassolle ; Chauvet Jean ; Moucadeau Joseph ; Mus Louis ; Bruyère Jean, époux Mus ; Defussec Fernand ; Crouzet François ; Crouzet Claude ; Crouzet Jean ; Guyot Baptista ; Paesana Antoine ; Tortel Louis.

Bon Jean-Marie ; Berthaud Guillaume ; Moucadeau Louis, époux Fauque ; Fauque Sébastien ; Bourges Jean-Marie ; Bourges Cyprien ; Sauvan Jean-Marie ; Mourrin Antoine ; Moucadeau Louis ; Bruyère Jean, époux Mourret ; Fontaine Antonin ; Claude Marteau, ép. Portal ; Dourgas Emile ; Lunain Adrien ; Vernet Gilbert ; Buravand Louis ; Bourdia André ; Mlles Védrine, Fontaine Mélanie, Berthaud Marthe, Lautier Marie, tissus.

(à suivre)

Le Bureau de l'Etoile Sportive, en son nom et en celui de tous nos tingos étoilés présente ses vœux les meilleurs de bonne année à tous les membres honoraires de l'Etoile. Que comme eux, ils aient en cette nouvelle année, joie et prospérité dans leurs affaires.

Le but de la vie

Le voyageur qui, pour la première fois, entreprend une longue course dans un pays accidenté oriente son regard vers le but, afin de ne pas s'égarer.

La vie est un voyage — on ne le fait qu'une fois ; — la voie, hélas ! n'est que trop semée de périls. Quel malheur pour nous si nous venions à nous perdre ! Faisons donc le but et ne le perdons pas de vue.

Ce but, c'est Dieu.

Le catéchisme de notre enfance — livre d'or trop oublié — nous le disait déjà : Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer, le servir et, par ce moyen, acquérir le paradis.

Le plus savant théologien, le plus profond philosophe ne pourrait mieux dire. Comme les vagues de l'océan viennent expirer, mugissantes, contre la rive, ainsi toute la science est contrainte de venir briser son orgueil contre ces deux mots : Notre fin, c'est Dieu.

Peut-être avez-vous entendu conter l'intéressant dialogue qui s'établit un jour entre saint Philippe de Néri et un jeune Romain qui avait confiance en lui.

Bondissant de joie à la suite d'un brillant succès qu'il avait obtenu, celui-ci venait d'annoncer au Saint et lui faire part de ses espérances.

Avec un admirable sens des âmes que Dieu donne à certains hommes privilégiés, l'illustre Oratorien avait compris que Dieu voulait cette âme pour lui seul.

Le moment lui parut propice à l'immo-lation.

— Très bien ! lui dit-il en le félicitant. Et maintenant, qu'allez-vous faire ?

— Je suis assuré d'une place honorable.

— Et après ?

— Ma situation sera certainement brillante.

— Et ensuite ?

— J'espère un riche mariage.

— Et puis ?

— Je vivrai heureux...

— Et encore ?..

De question en question, saint Philippe de Néri en vint, comme dans l'immortel entretien de saint Ignace et de l'apôtre des Indes, à la réalité de la mort, à la vanité des biens d'ici-bas, et, prosternant devant Dieu cette âme généreuse, il la décida à se consacrer au Seigneur.

FRANC.

LEÇON DE CHARITE

Yvon, 4 ans, est un petit lutin, qui observe et qui ne manque pas d'esprit.

Il entend souvent parler de sa grand'mère, quand, échappant à sa surveillance, il va faire un tour sur la rue.

Un mot l'a frappé. Il veut en avoir l'explication. Il l'aura.

Très calin :

— Bonne maman, fais-moi voir ta langue !..

— Ma langue ? Et pourquoi ?..

— On m'a dit que tu avais une langue de vipère !..

— !!!..

Les mauvaises langues disent que la leçon fut bonne et que, depuis, la vénérable grand'mère, avant de parler ou d'écrire, tourne sept fois la langue dans sa bouche et le même nombre de fois sa plume dans son encrier...

L'esprit des tout petits est charmant, et quelquefois vous déconcerte. Parfois, aussi, il nous corrige. — L. P. E.

« J'ai souvent remarqué que, dans la vie, ceux qui sont toujours prêts à critiquer la conduite des autres et à donner des conseils, sont généralement incapables de réaliser ce qu'ils ont la prétention d'enseigner aux autres. »

